

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Le Cnam signe une convention d'implantation à Cognac, dans le cadre de son programme de développement « Au cœur des territoires », labellisé Action Cœur de Ville, Territoires d'Industrie et soutenu par la Caisse des Dépôts-Banque des Territoires.

Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a honoré par sa présence l'inauguration de ce centre le 3 mai 2021 à Cognac, rassemblant Jérôme Sourisseau, président de Grand Cognac, Olivier Faron, administrateur général du Cnam et Amaury de Barbeyrac, directeur régional adjoint, Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est engagé depuis 2 ans dans un programme intitulé « Au cœur des territoires ». Plus que jamais avec la crise sanitaire et économique actuelle, ce programme, qui vise à apporter une réponse formation de proximité dans des villes à taille humaine, trouve un écho fort dans ces territoires. Ce programme, labellisé Action Cœur de Ville et Territoires d'Industrie, vise à ouvrir 100 nouveaux centres Cnam en France avant 2023 afin de garantir un accès plus équitable à la formation, proposer une offre adaptée aux besoins des territoires en matière d'emploi et de compétences et de participer activement à la relance économique du pays. Depuis le lancement de l'initiative, 65 villes ont été retenues lors des deux vagues du programme, une vingtaine d'ouvertures ont eu lieu et un peu plus de 1 800 personnes ont pu bénéficier de ces formations.

La Banque des Territoires est partenaire de l'AMI « Au cœur des territoires » via les programmes Territoires d'Industrie et Action Cœur de Ville. À travers cette opération, elle renforce son rôle de financeur d'intérêt général à destination de l'écosystème de la formation professionnelle au bénéfice de territoires plus inclusifs et plus attractifs.

Redynamiser les centres-villes est une priorité nationale: c'est l'objectif du Programme Action Cœur de Ville impulsé par le gouvernement en 2018 en faveur de 222 villes moyennes. En tant que partenaire privilégié de ce programme national, la Banque des Territoires mobilise 1,7 milliards d'euros pour accompagner la réalisation des projets publics et privés portés par ces territoires.

En Nouvelle-Aquitaine, quatre collectivités ont été labellisées : Grand Cognac, Marmande Val de Garonne, Niort et dernièrement, Grand Dax. Ces villes verront des centres Cnam ouvrir en 2021 et viennent ainsi compléter l'implantation du Cnam en région Nouvelle-Aquitaine, présent déjà sur 10 sites (Bordeaux, Pau, Anglet, Limoges, Brive, Felletin, Angoulême, Poitiers, Châtelleraut, La Rochelle).

Le site du Grand Cognac a été retenu pour bénéficier d'un accompagnement renforcé de la part de la Banque des Territoires, selon la convention-cadre nationale de partenariat entre le Cnam et la Caisse des Dépôts.

Le 3 mai 2021 à Cognac, **Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales**, a honoré par sa présence la signature des conventions permettant l'implantation d'un centre Cnam à Cognac par :

Jérôme Sourisseau, président de Grand Cognac ;
Olivier Faron, administrateur général du Cnam ;
Amaury de Barbeyrac, directeur régional adjoint, Banque des territoires Nouvelle-Aquitaine
Patrice Baraton, trésorier de l'association de gestion du Cnam en Nouvelle-Aquitaine.

Dans l'agglomération du Grand Cognac, le Cnam déploiera progressivement en 3 ans, l'offre de service suivante :

« **Promotion Sociale des adultes** » : une offre modulaire à la carte permettant d'accompagner les actifs dans une quarantaine de diplômes sélectionnés en réponse aux besoins en emploi du bassin de Grand Cognac. Ce dispositif de soutien à l'initiative individuelle des actifs souhaitant renforcer leurs compétences pour évoluer ou se reconverter, est soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine.

Licence professionnelle « Chef de projet touristique » : une offre destinée aux jeunes dans le cadre de l'apprentissage. Une écoute terrain des entreprises du secteur touristique confiée par la Banque des Territoires au cabinet E&Y a démontré l'attente des entreprises touristiques pour imaginer de nouvelles offres afin de renforcer et exploiter davantage les potentiels touristiques du territoire.

Bac+1 : ce nouveau format court, innovation du Cnam, vise un double objectif : l'insertion rapide dans l'emploi ou la poursuite des études. Il cible les bacheliers professionnels et décrocheurs qu'il oriente vers les métiers en tension du territoire. Cette offre apporte une dimension ouverture sociale à l'antenne de Cognac, chère au Cnam. Le développement de ce Bac+1 est soutenu par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine. Une écoute des besoins du territoire permettra de choisir parmi les 16 filières de certification du Cnam, la formation la plus adaptée.

Entreprenariat « Ardan » – Action Régionale pour le Développement d'Activité Nouvelle : ce dispositif vise à soutenir le développement d'activité dans les TPE et la création d'emploi.

Formation « Manager de spiritueux » : une écoute réalisée auprès d'un panel de Maisons de Cognac a permis de faire émerger un profil de compétences recherché par les Maisons de Cognac, le manager de spiritueux, véritable « couteau suisse » des TPE familiales du Cognçais.



Au cœur des territoires

Lancement du second appel à manifestation d'intérêt



4 mai 2021

Contact presse



Amélie Zanetti

01 53 01 82 77

06 33 59 34 18

À propos de la Banque des Territoires



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 36 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

[@BanqueDesTerr](#)

Contact presse

service.presse@caissedesdepots.fr

01 58 50 40 00